

LE CONSTITUTIONNEL

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE.

BRUNO DUVAL, Editeur-Proprietaire

Abonnement... Prix d'abonnement... Edition Hebdomadaire...

ANNONCES... Edition Semi-Quotidienne... De l'insertion hebdomadaire...

Feuilleton du "Constitutionnel"

L'ABBE CONSTANTIN.

PREMIERE PARTIE.

D'un pas encore vaillant et ferme, un vieux prêtre marchait sur la route pou-

L'abbé Constantin, depuis un quart d'heure, longait le mur du château de Longueval; il arriva devant la grille d'en-

Ces affiches annonçant que, le mercredi 18 mai 1881, à une heure de relevée,

1. Le château de Longueval et ses dépendances, belles pièces d'eau, vastes communs, parc de cent cinquante hectares...

2. La ferme de Blanche-Couronne, trois cents hectares, mise à prix : cinq cent mille francs.

3. La ferme de la Rozeraie, deux cent cinquante hectares, mise à prix : quatre cent mille francs.

4. La futaie et les bois de la Mionne, d'une contenance de quatre cent cinquante hectares. Mise à prix : cinq cent cinquante mille francs.

Et ces quatre chiffres additionnés au bas de l'affiche donnaient la respectable somme de deux millions cinquante mille francs.

Ainsi donc il allait être divisé ce magnifique domaine qui, depuis deux siècles, échappant au morcellement, avait toujours été transmis intact, de père en fils dans la famille des Longueval.

Il était midi. Dans une heure, il y aurait un nouveau maître, le château de Longueval. Et ce maître, qui serait-il ? Quelle femme, dans le grand salon tout entouré de vieilles tapisseries, prenait au coin de la cheminée, la place de la marquise, la vieille amie du vieux curé de campagne ?

Elle qui, deux fois par semaine, dans son grand landau tout encombré de petits vêtements d'enfant et de gros jupons de laine, venait prendre l'abbé Constantin et faisait avec lui ce qu'elle appelait "la chasse aux jauries".

Il reprit sa marche en pensant à tout cela, le vieux prêtre... Puis, il pensait aussi, — les plus grands saints ont eut leur petite faiblesse, — il pensait aussi à ses chères habitudes de trente années brusquement interrompues. Tous les jeudis et tous les dimanches, il finait au château...

— Vous savez, monsieur le curé, c'est dans votre église que je veux me marier, et bannir mon avenir des fleurs de tout plein, tout plein l'église... plus que pour le mois de Marie. Ce sera comme un grand jardin tout blanc, tout blanc, tout blanc !

Le Mois de Marie... C'était alors le mois de Marie; l'autel, autrefois, à cette époque là, disparaissait sous les fleurs apportées des serres du château. Cette année, sur l'autel, rien que quelques pauvres bouquets de muguet et de lilas blanc, dans des vases de porcelaine dorée.

Mlle Hébert, la lectrice de Mlle de Longueval, venait tenir le petit harmonium donné par la marquise... Aujourd'hui, le petit harmonium, réduit au silence, n'accompagnait plus la voix des chœurs et les cantiques des enfants.

la place de Mlle Hébert... mais elle n'osait pas, elle avait peur d'être notée comme olérical et d'être dénoncé par le maire, qui était libre-penseur.

Le mur du parc venait de finir, de ce parc dont tous les détours étaient familiers au vieux curé. La route sautait maintenant les bords de la Lizotte et de l'autre côté de la petite rivière s'étendaient les prairies des deux fermes; puis au-delà s'élevait la haute futaie de la Mionne.

— Allons ! le grain est beau, bien ferme et bien nourri. Nous aurons cette année une bonne récolte.

Et joyeusement, il reprit sa route à travers ses champs, ses herpages et ses prairies. Bref, par toutes les choses de sa vie, par toutes ses habitudes, tous ses souvenirs, il tenait à ce domaine dont la dernière heure était venue.

L'abbé apercevait au loin la ferme de Blanche-Couronne; ses toitures en briques rouges se détachaient sur la verdure de la futaie. Là encore le curé se trouvait chez lui. Bernard, le fermier de la marquise, était son ami, et lorsque le vieux prêtre s'était attardé dans ses visites aux pauvres et aux malades, lorsque le soleil se rapprochait de l'horizon, l'abbé se sentait un peu de fatigue dans les jambes et de tiraillements dans l'estomac, il s'arrêtait, soupirait chez Bernard, se régalaient d'un bon froit de lard et de pommes de terre, vilain son pichet de cidre; puis, après la soupe, le fermier attelait sa vieille jument noire à son petit cabriolet et reconduisait le curé à Longueval.

— La femme et les filles y vont pour moi... Vous savez bien, monsieur le curé, c'est comme ça chez nous. Les femmes ont de la religion pour les hommes elles nous feront ouvrir les portes du paradis.

Et maieusement il ajoutait, en allongeant un petit coup de fouet à la jument noire : — S'il y en a un ! — La vieille curé bondissait dans le vieux cabriolet.

Comment ! s'il y en a un ? Mais certainement ! s'il y en a un ! — Alors vous y serez, monsieur le curé. Vous dite que ce n'est pas sûr... et moi je vous dis que si... Vous y serez ! à la porte, guettant vos paroissien et continuant à vous occuper de nos petites affaires... Et vous direz à saint Pierre, car c'est bien saint Pierre n'est-ce pas qui tient les clés du paradis ?

— Oui, c'est saint Pierre. — Eh bien ! vous lui direz, à saint Pierre, s'il veut me fermer la porte au nez, vous prétez que je n'ai pas à la messe, vous lui direz : " Bah ! laissez-le passer tout de même... C'est Bernard, un des fermiers de Mlle la marquise, un brave homme. Il était du conseil municipal, et il a voté pour le maintient des écoles ; qu'on voulait renvoyer de l'école : " Ça touchera saint Pierre, qui répondra : " Eh bien ! allons, passez, Bernard, mais c'est bien pour faire plaisir à M. le curé. " Car vous s'avez encore curé à haut, et curé de Longueval. Ce serait trop triste pour vous, le paradis, si ça vous empêchait de rester curé de Longueval.

Curé de Longueval, oui, tout sa vie il n'avait été que cela, n'avait jamais rêvé autre chose et n'avait jamais voulu autre chose. A trois ou quatre reprises, on lui avait proposé de grosses cures de canton, d'un bon rapport, avec un ou deux vicaires. Il avait refusé. Il aimait sa petite église, son petit village, son petit presbytère. Il était là seul tranquille, faisant tout lui-même; toujours par voies et par chemins, sous le soleil et sous la pluie, sous le vent et sous la grêle. Son corps s'était endurci à la fatigue, mais son âme était restée douce et tendre.

Il vivait dans son presbytère, grand maison de paysan qui n'était séparée de l'église que par le cimetière. Quand le curé montait à l'échelle pour plisser ses poiriers et ses pêchers, par dessus ja crétole du mur il apercevait les tombes sur lesquelles il avait dit les dernières prières et jeté les premières pelletées de terre. Alors, tout en faisant sa besogne de jardinier, il disait mentalement une petite oraison pour le salut de ceux de ses morts qui l'inquiétaient et qui pouvaient être retenus dans le purgatoire. Il avait une foi vive et tranquille.

— (A continuer)

COMMERCE

Marché de Trois-Rivières.

Trois-Rivières, 12 Juillet 1882

Corrigé tous les Lundis, Mercredis et Samedis

FAINES

Table with 3 columns: Item, Price, Unit. Includes Farine de Blé, Farine d'avoine, Farine de Blé d'Inde, Sarrasin.

VIANDES

Table with 3 columns: Item, Price, Unit. Includes Bœuf à la livre, Lard, Mouton au quartier, Agneau, Veau à la livre, Lard frais par 100, Bœuf par 100 livres, Patates par minot, Sucre d'érable à la livre, Sirop d'érable au gallon, Miel à la livre, Œufs frais à la douzaine, Beurre frais à la livre, Beurre salé, Saindoux, Fromage, Lard.

GRAINS

Table with 3 columns: Item, Price, Unit. Includes Blé par minot, Pois, Orge, Avoine, Sarrasin, Lin, Mil, Blé d'Inde par minot.

VOILAIRES

Table with 3 columns: Item, Price, Unit. Includes Dindes au couple, Oies au couple, Canards au couple, Poulets au couple, Poulets au couple.

LEGUMES

Table with 3 columns: Item, Price, Unit. Includes Pommes au quart, Fèves par minot, Oignons par minot, Foin, Paille.

PRIX DU MARCHÉ DE DETAIL DE MONTREAL.

Montréal, 12 Juillet 1882.

Corrigé tous les Mardis et Vendredis par les Clercs du Marché Bonsecours.

LAITERIE

Table with 3 columns: Item, Price, Unit. Includes Beurre frais à la livre, Beurre salé, Fromage à la livre.

LEGUMES

Table with 3 columns: Item, Price, Unit. Includes Pommes au Baril, Patates au sac, Fèves par minot, Navets jaunes par bri, Oignons rouges par bri, Do blanc par minot, Carottes, Betteraves, Choux par douzaine.

VIANDES

Table with 3 columns: Item, Price, Unit. Includes Bœuf à la livre (steak), Do à soupe, Bœuf salé, Jambon à la livre, Lard, Mouton par livre, Veau, Agneau par do, Lard frais par 100 lbs, Bœuf par 100 lbs, Lièvres.

VOILAIRES

Table with 3 columns: Item, Price, Unit. Includes Dindes à la livre, Dindes (vieux) au couple, Dindes (jeunes) do, Oies à la livre, Canards au couple, Poules do, Poules à la livre.

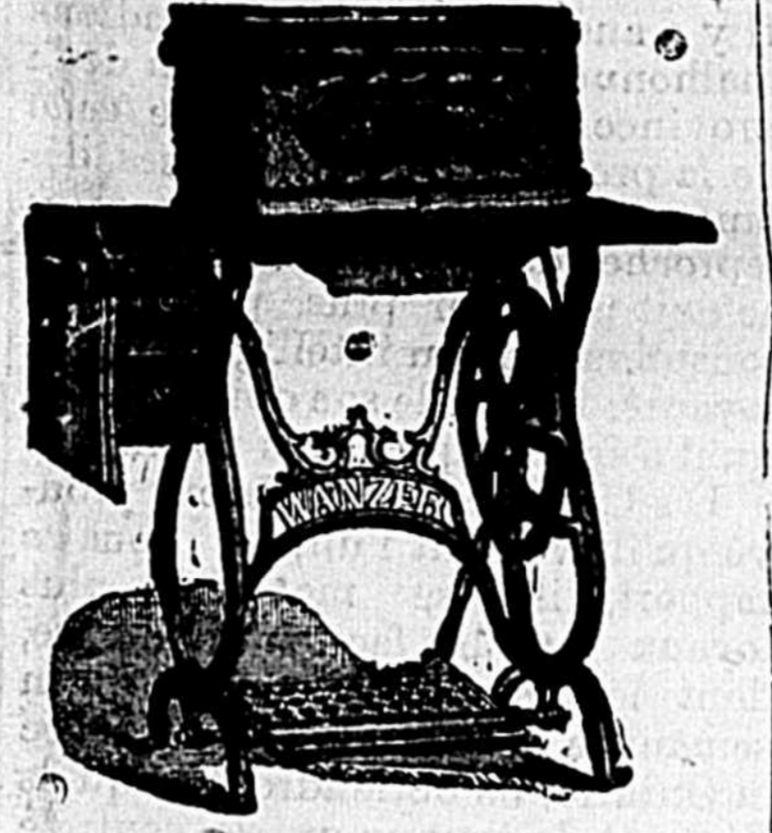
FAINES

Table with 3 columns: Item, Price, Unit. Includes Farine de blé, campagne par 100 lbs, Farine d'avoine, Farine de blé-d'Inde, Sarrasin, Blé par minot, Pois, Orge, Sarrasin do, Lin do, Mil do, Blé d'Inde par minot, Avoine à la poche.

DIVERS

Table with 3 columns: Item, Price, Unit. Includes Sucre d'érable à la livre, Sirop d'érable au gallon, Miel à la livre, Œufs frais à la douzaine, Poisson frais, Saindoux au seau, Canards (sauvages) au couple, Do noir, Plevriers par douzaine, Bécasse au couple, Pigeons domestiques au couple, Perdrix au couple, Tourtes à la douzaine.

Grande Victoire



No. 194

Rue Notre Dame TROIS-RIVIERES.

R. M. WANZER & CO.

Ont découvert la manière de faire fonctionner leur

Machine à Coudre

Sans qu'elle ne produise aucun bruit.

Plus de 50 mille de ces machines sont en usage en Canada. On ne leur connaît pas de rivales quant à la durée, la facilité de l'opération, et l'étendue de l'ouvrage. On garantit qu'avec cette machine l'on peut coudre, dans le cuir et dans les étoffes les plus épaisses comme les plus minces, sans éprouver aucune fatigue.

Un grand nombre d'outils font partie de cette machine, de façon à pouvoir broder (braider), ourler, poser des bordures à pliser.

U. P. BUREAU & CIE., AGENTS

COUVENT DE VILLA MARIA, 10 Juin 1880

Messieurs, — Nous avons reçu votre lettre ce matin, et nous sommes heureux d'y répondre sans délai. Nous avons eu beaucoup d'occasions de juger des machines à coudre de différentes fabriques, et sans vouloir décourager aucun autre fabricant désireux de perfectionner ses machines, nous pouvons dire que la machine à coudre WANZER est la meilleure que nous ayons jamais essayée. Des deux machines que vous nous avez venues, nous remarquons que la WANZER fait la plus grande somme d'ouvrage, et cependant elle ne fait aucun bruit, et peut être facilement conduite par qui que ce soit.

Nous aurons toujours un bon mot à dire en faveur de la machine à coudre WANZER et nous vous souhaitons le succès que vous méritez.

SEUR SAINTE-LEOCADE, Congrégation de Notre-Dame.

M. U. P. Bureau & Cie auront constamment en main, Huile à aiguilles, Huile navette pour tous les différents sortes de machines.

De plus, il se charge de réparer toutes sortes de machines à très-bas prix, un mécanicien est attaché à l'établissement.

Référence de St. Maurice. — Osear Du bois, cordonnier. Références de Vieilles Forges. — Antoine Loranger, Ovide Camirand Plouf, Beauchemin, Elmyre Sayer. Références de Béarncourt. — George Rheault.

Références de St. Grégoire. — Denis Béli-vau, Louis Bergeron, Gédéon Bergeron, Pître Charon, Victor Houde, Dme Brulé, modiste, Benj. Prince, Noël Leblanc, J. A. Poirier.

Références de Yamvichiche. — Augustin Gignac, Alphonsine Lord. Références de Nicolet. — Jean-Baptiste Brasseur.

Références de St. Etienne des Grès. — Félix St. Onge. Références de St. Césaire. — Dnas Béli veau. Références de Maskinongé. — George Lemyre.

Références de St. Stanislas. — Jos Eugène Charest, Léopold Trudel, Frs. Xavier Despins.

Références de la Rivière du Loup. — Dme R. L. Thérien, Capt Garenou.

Le soussigné sollicite respectueusement une visite à son magasin No. 194 Rue Notre-Dame, où il tient un assortiment complet de Machines à Coudre, des célèbres Manufactures Wanzer & Co, et Singer Canadien de Lawlor qu'il peut vendre aux prix les plus réduits. Comme on pourra le constater par les certificats ci-haut, des personnes de cette ville et des paroisses environnantes, ces machines donnent pleine et entière satisfaction à tous ceux qui en font usage. Toute machine vendue par le soussigné est garantie pour cinq ans. Prendra aussi en échange, des vieux moulins.

U. P. BUREAU & CIE., Agents J. N. DUROCHER, Agent Voyageur. 27 Juin, 1881.

DENTISTE

Le Dr. LABONTE, chirurgien dentiste, a l'honneur d'informer ses nombreux amis de la ville et de la campagne qu'il continue toujours à pratiquer la chirurgie-dentaire au

No. 175, Rue NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES.

Ancienne place du Dr. Locat, au-dessus de la Banque Hochelaga. M. Labonté s'occupe d'une manière toute spéciale de la prothèse-dentaire, tel que l'extraction des dents (sans douleur) aussi plombage des dents, en or, argent, amalgame, ciment, etc.

Il portera un soin tout particulier à la pose des dents artificielles, à des prix très-raisonnables.

N'oubliez pas le No. 175, rue Notre-Dame. Trois-Rivières, 26 avril 1882. — 3m.

SIROP DES ENFANTS

PRÉPARÉ PAR LE

Dr. CODERRE,

Professeur de Matière Médicale et de Thérapeutique.

"LE SIROP DES ENFANTS" est préparé avec l'approbation des Professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, " Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria." Ce Sirop peut être administré avec la plus grande confiance aux enfants, dans les cas de Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, etc., etc.

Nous soussignés, Médecins, après avoir pris communication de la composition du SIROP DES ENFANTS, certifions que ce Sirop est préparé avec des substances médicamenteuses propres au traitement des maladies des enfants, telles que : Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, etc., etc.

E. H. TRUDEL, M. D., Professeur d'Accouchements et des Maladies des Femmes et des Enfants. J. G. BIBAUD M. D., Professeur d'Anatomie. P. MUNRO, M. D., Professeur de Chirurgie et de Clinique Chirurgicale. P. BEAUBIEN, M. D., Professeur de Pathologie interne et de Clinique Médicale. THOS. E. D'ODET D'ORSONNENS, M. D., Professeur de Chimie et de Pharmacie. HECTOR PELTIER, M. D., Professeur d'Anatomie de Médecine. A. T. BROSSEAU, M. D., Professeur de Botanique. G. O. BEAUDRY, M. D., Démonstrateur d'Anatomie. 1 avril 1882. — 9m.

E. H. TRUDEL, M. D., Professeur d'Accouchements et des Maladies des Femmes et des Enfants.

J. G. BIBAUD M. D., Professeur d'Anatomie. P. MUNRO, M. D., Professeur de Chirurgie et de Clinique Chirurgicale.

P. BEAUBIEN, M. D., Professeur de Pathologie interne et de Clinique Médicale. THOS. E. D'ODET D'ORSONNENS, M. D., Professeur de Chimie et de Pharmacie.

HECTOR PELTIER, M. D., Professeur d'Anatomie de Médecine. A. T. BROSSEAU, M. D., Professeur de Botanique. G. O. BEAUDRY, M. D., Démonstrateur d'Anatomie. 1 avril 1882. — 9m.

HOTEL ST. JAMES

(Ci-devant HOTEL FARMER.)



La société connue sous le nom de

JOS. RIENDEAU & CIE.

a l'honneur d'informer le public que le magnifique Hôtel connu sous le nom de

ST. JAMES HOTEL

et dont la popularité va toujours croissant, vient de subir de grandes améliorations dans les derniers goûts, ce qui le met sur un pied d'égalité avec les principaux établissements, en ce genre, sur le continent américain.

M. JOS. RIENDEAU, ci-devant gérant de l'Hôtel du Canada, à Montréal, où il est si avantageusement connu, se espère que les citoyens des Trois-Rivières et de ses environs voudront bien l'honorer de leur patronage.

Is trouveront à l'Hôtel St. James des chambres spacieuses, bien aérées, richement meublées, une table des mieux servies, les liqueurs les plus pures et les plus recherchées.

Ce splendide Hôtel se trouve à proximité du débarcadère des bateaux de la Compagnie du Richelieu et de la Gare du chemin de fer du Nord, où des voitures stationnent pour le transport des voyageurs.

N. B. — Un Bureau du "Montreal Telegraph Company" est ouvert dans l'établissement.

JOS. RIENDEAU & CIE. Propriétaires

Trois-Rivières, 22 Sept. 1881.

LE COURRIER DES ETATS-UNIS

QUOTIDIEN ET HEBDOMADAIRE

ORGANE DES POPULATIONS FRANCO-AMÉRICAINES

19 BARCLAY STREET, NEW-YORK.

52me Année

CONDITION D'ABONNEMENT:

EDITION QUOTIDIENNE, port compris... Un an... \$12.00 6 mois... \$6.50 3 mois... \$3.50

EDITION HEBDOMADAIRE... Un an... \$2.50 6 mois... \$1.25 3 mois... \$0.60

OH. LASSALLE et Cie, Propriétaires, 119 Barclay Street, New-York.

LE CONSTITUTIONNEL



TROIS-RIVIERES 17 JUILLET 1882

Le Budget.

Nous avons sous les yeux une magnifique brochure de plus de soixante pages, contenant le discours sur le budget prononcé à la séance de la Chambre le 15 mai par l'hon. M. Wurtele, trésorier de la province, ainsi que les explications qu'il donna à la Chambre dans la séance du lendemain.

Cette brochure renferme également une série de tableaux qui exposent clairement notre position financière, et à la portée de tout le monde, ainsi que l'acte afin d'imposer certaines taxes directes sur certaines corporations commerciales et celui qui concerne la construction d'un palais de justice à Québec.

Nous avons eu, dans le temps, l'occasion d'apprécier le discours de M. Wurtele; mais nous croyons qu'il ne serait pas hors de propos de revenir aujourd'hui sur le sujet, puisque l'occasion s'en présente.

Disons de suite que le nouveau trésorier a débuté dans ses nouvelles fonctions par un coup de maître, et pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur la brochure que nous avons devant nous.

L'honorable ministre s'est fait de suite la réputation d'un homme de la vraie finance et nous pouvons affirmer que cette opinion est partagée même par nos adversaires.

Dans son discours, M. Wurtele ne nous a pas caché notre véritable situation; il a déroulé devant nous toutes les transactions des divers gouvernements qui se sont succédés au pouvoir depuis la confédération.

Depuis quatorze ans, les recettes de la province ont été de \$20,580,834.45 et les dépenses ont atteint le chiffre de 30,295,440.41, chiffre qui excède les recettes de \$715,105.96. Grâce au paiement de \$554,146.83 par la ville de Montréal, montant de son emprunt municipal, M. Wurtele estime que nous aurons un surplus de \$50,000. Si l'on déduit ce surplus des quatorze exercices antérieurs, nous nous trouvons au 30 juin dernier avec un déficit non de l'année, mais comme résultat depuis la confédération, de \$665,105.96.

Pendant ces quinze années depuis la confédération, nous avons dépensé pour la construction ou l'achat de bâtisses les sommes suivantes :

Table with 2 columns: Department, Amount. Rows include Départements publics, Ecole Normale Jacques-Cartier, Bureaux à Montréal, etc.

Sur les prêts faits par le gouvernement, il reste encore dues les sommes suivantes :

Table with 2 columns: Loan Name, Amount. Rows include Pont Dorchester, Asile de Beauport, Asile St. Jean-de-Dieu, etc.

Cette somme ajoutée à \$656,607.02 forme un total de \$741,607.02, soit un excédant sur le déficit de \$76,501.06.

Depuis le premier juillet 1874, la province a payé sur les recettes ordinaires une somme de \$4,184,417.62 sur intérêts et amortissement sur ses emprunts.

Ces chiffres, \$741,607.02 payés pour constructions et prêts, et \$4,184,417.62 pour intérêts et

amortissement, exondent les administrations précédentes de cette accusation de gaspillage et d'extravagance que lancent journellement la presse libérale; car si nous n'avions pas disposé de ces sommes pour des entreprises publiques, nous nous trouverions cette année en présence d'un surplus accumulé de \$4,260,918.68 au lieu d'un déficit de \$665,105.96.

Dans un court article de journal, il nous est impossible d'analyser en entier le magnifique discours de M. Wurtele; nous en avons assez dit cependant pour mettre sous les yeux de nos lecteurs notre véritable situation financière et démontrer, qu'après tout, nous ne sommes pas encore aussi près de la banqueroute que nos adversaires s'efforcent en vain de nous le prouver.

En terminant, nous présenterons à qui de droit nos félicitations sincères et empressées, sur l'heureuse idée que l'on a eue de livrer à la publicité le magnifique discours de notre éminent trésorier.

BIEN VENGÉS.

Nous avons déjà montré dans un précédent numéro la manière dont les libéraux présentent notre nationalité, et tous nos lecteurs ont sans doute à la mémoire ce concert d'injures que La Concorde, La Patrie et l'Electeur déversaient à l'envie sur nous au lendemain des élections.

"Le peuple de notre province est dégradé, avili, rugissaient-ils en chœur."

Comme soliste, La Concorde chantait le refrain suivant :

"Quand on songe, à l'IGNORANCE CRASSE des affaires publiques QUI CARACTÉRISE NOTRE POPULATION, quand on songe que chez une bonne partie du corps électoral LE SENS MORAL EST NUL, ou à peu près, enfin quand on examine la fraude et tous les moyens VÉREUX que nos adversaires emploient constamment pour tromper l'opinion publique, on n'a pas lieu de s'étonner que les libéraux aient été battus."

Cette ritournelle était suivie du chant de l'Electeur :

La province de Québec, elle, n'y entend goutte. Elle a volé bleu, c'est là tout ce qu'elle sait faire. Lui poser une question politique, pourquoi? ELLE N'Y VOIT RIEN. Sept ou huit morvassons rédigeant les journaux bleus, éloquent-ils la question principale, c'est oracle! ils disent vrai, ils ne parlent que parti; parti conservateur ou parti bleu, ou parti libéral, ou rouge; toujours le parti."

Tandis que ces canadiens-français, ennemis de notre race, travaillaient ainsi à nous perdre, chose consolante, ceux que nous devrions considérer comme nos rivaux, les anglais, prenaient notre défense.

Nous l'avons signalé dans le temps et nous le signalons de nouveau cet article de M. John Lespérance publié dans le Canadian Illustrated News, article dans lequel il est rendu justice à la force, à la vitalité de notre race. Sans flatterie aucune, avec une impartialité qui l'honore aussi bien que la nationalité canadienne-française, l'auteur, remontant dans le passé, met sous les yeux de ses lecteurs les grandes actions de nos ancêtres et leur donne la première place dans les pages de notre histoire.

L'article de M. Lespérance a fait sensation parmi le public anglais, à tel point, que le Mail, le grand organe du parti conservateur dans toute la puissance l'a reproduit avec des commentaires que nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lecteurs :

"L'article de M. Lespérance, en faveur de la population de la province de Québec, est une réfutation savante des lâches attaques dirigées par quelques griterieux ambitieux du pouvoir contre un peuple loyal, industrieux et paisible. Les Canadiens-Français ne sont pas des êtres ignorants et dégradés

comme nous les représentent les réformistes. A la campagne, ils se montrent laborieux; dans les villes, il ne sont pas au dernier rang dans le commerce; en temps de guerre, ils se sont signalés par leur bravoure; au barreau, ils se distinguent par leurs talents; ils occupent un haut rang dans la littérature; dans la politique, ils ont fourni des hommes d'Etat remarquables.

Il y a des Canadiens-Français ignorants. Il y a aussi des Anglo-canadiens ignorants. Il y a des Canadiens-français malhonnêtes. Il y a aussi des Anglo-canadiens malhonnêtes. La population de la province de Québec, comme celle de la province d'Ontario, a ses défauts, mais elle ne mérite pas les reproches dont on l'a accablée. On ne doit pas, non plus, prenant en considération son intelligence et sa loyauté, faire fi de son opinion lorsqu'il s'agit de questions politiques.

Les Canadiens-français ont prouvé qu'ils veulent l'union. Sous ce rapport, ils se montrent plus loyaux que la faction politique, dont les membres croient qu'en semant la dissension entre Québec et Ontario, ils obtiendraient ce qu'ils désirent de tout cœur—le contrôle des deniers publics pour eux-mêmes, et le patronage qui leur servira à récompenser leurs amis politiques."

Ces paroles vengent bien nos compatriotes des lâches attaques, des injures ordurières que leur lancent chaque jour la presse libérale.

Il est pénible pourtant de constater que telle position nous est faite par des individus qui appartiennent à la même nationalité que la nôtre.

La protestation solennelle de la presse anglaise contre les injures qui nous sont lancées, seront-elles suffisantes pour faire rougir les pauvres traitres à notre nationalité, comme les appelle si bien la Minerve? Connaissant à qui nous avons affaire, nous hésitons à le croire.

PRIS AU PIÈCE.

Le gouvernement local vient de nommer à l'emploi d'inspecteur d'écoles pour le comté de Terrebonne M. J. P. Nantel, instituteur, qui était le seul candidat sur les rangs.

La Patrie, avec intention sans doute, a feint de prendre M. J. P. Nantel pour le député nouvellement élu à Terrebonne, et de là une bordée d'injures, comme seule, cette feuille sait en servir à ses lecteurs, à l'adresse de M. Chapleau.

Tout est expliqué aujourd'hui à la plus grande confusion de La Patrie, qui cherche à expliquer dans un modeste entrefilet sa conduite par le fait que le nouvel inspecteur n'avait été annoncé que sous le nom de M. Nantel, tout court.

Le quiproquo n'aurait jamais existé si le confrère eut été animé de meilleure foi.

L'ARBITRAGE

L'hon. M. Malhiot, C. R., avocat du gouvernement dans la question de l'arbitrage, était en cette ville samedi midi et est reparti aujourd'hui pour Ottawa.

Nos lecteurs se rappellent sans doute que sur une réclamation de \$2,000,000, les arbitres ont accordé \$140,000 à M. McGreevy.

Il ne reste plus que la réclamation de M. Duncan McDonald. Espérons que les arbitres ne se montreront pas aussi généreux envers ce dernier qu'à l'égard de M. McGreevy, auquel on a accordé beaucoup plus qu'il avait droit de s'attendre.

Notre Feuilleton.

C'est aujourd'hui que nous commençons la publication du roman de Ludovic Halevy, L'Abbé Constantin.

Dans notre dernier numéro, nous avons dit tout le bien que nous pensions de cet ouvrage et le lecteur sera de notre avis quand il aura lu.

A ceux qui désirent s'abonner à

notre journal, l'occasion ne peut être plus propice, des plus favorables.

Examens du Barreau.

Les examens du barreau, commencés mercredi matin, ne se sont terminés que vendredi soir.

De l'avis de tous les examinateurs, il y a longtemps qu'on n'avait eu des examens aussi brillants, tant par le nombre que par la capacité des élèves.

Tous les candidats méritent des félicitations sans doute; mais nous signalerons spécialement MM. P. U. Richard, S. Dufault, E. T. E. Roy—ce dernier est secrétaire privé de Sir Hector Langevin—T. S. Tourigny.

Voici la liste complète des heureux candidats :

Table with 2 columns: Candidate Name, Location. Rows include Ls. A. N. Belcourt, Edm. Bernard, Ls. N. Champagne, L. H. Comeau, etc.

ADMIS A L'ÉTUDE DU DROIT. Evariste Boisclair... Ste. Monique. Jos. A. Brown... Windsor Mills. John D. Cameron... Dewittville. T. A. Corriveau... Québec. James Cullen... Allan's Corner. Albert de Lorimier... Caughnawaga. H. J. Duffett... Mégantic. James J. Dunbar... Québec. L. A. Germain... Sorel. Jos. Frigon... St. Jérôme. R. Greenshields... Danville. Henry Hogue... Montréal. G. E. A. Jones... Québec. John MacKie... Danville. Alfred Marsolais... St. Jacques de l'Acadian. Caméléon Noël... Sherbrooke. Georges O'Halloran... Cowansville. E. Perreault... Joliette. Ls. Provost... Montréal. A. Quesnel... Arthabaska. A. Rhéaume... Québec. A. Smith... Montréal. A. Villiar... St. Ours.

Lettre d'Ottawa.

J'ai toujours eu la prétention de croire que j'étais un assez bon garçon, mais ce n'est pas une raison pour déclarer la guerre à mes manuscrits, au point de ne pas même corriger les épreuves de mes "Lettres d'Ottawa."

Ces choses là peuvent avoir des conséquences graves—Ainsi on me fait dire Grand Vicaire Grenier au lieu de Grand Vicaire Crevier—

Supposons pour un instant que M. Charles Thibault lise ma dernière, il pourrait peut-être penser qu'il y a un autre Grand Vicaire de mort, et il se remettrait à faire un autre Panégyrique dont il inonderait encore les cinq parties du Monde,

Blague à part, dites à votre correcteur d'épreuves de se tenir à son poste.

J'ai une nouvelle à vous annoncer. Il pleut.

Nous ne pouvons rentrer chez nous qu'en descendant par la cheminée. Nos femmes sont désolées, ce genre d'exercice ne leur convient pas du tout, et de plus les bambins qui ne savent pas nager ne peuvent pas se rendre à l'école.

Le club des regattes d'Ottawa fera une course cette après-midi dans la rue Wellington.

Les Orangistes ont célébré hier, la grande fête de la bataille de la Boyné. Ils se sont réunis à peu près une centaine et ils ont eu un Pic-Nic à quelques milles de la ville. Je ne sais pas ce qu'ont dit les Orateurs chargés de haranguer cette foule, mais je suis bien convaincu que sa Sainteté Léon XIII ne s'en portera pas plus mal.

Mr. Louis Honoré Fréchette a adressé une pièce de vers au peintre Sébastien Falardeau.

Je professe le plus grand respect pour l'incontestable talent de M.

Fréchette, c'est pourquoi j'aime toujours à le comprendre lorsqu'il écrit. Or je me demande comment on pourrait voir sur les ailes d'un aigle la poudre des soleils que son vol aurait rasés?

Cette poudre de soleil me fait souvenir de ces Cravates de soleil, dont M. Eudore Evanturel entourait le cou de ses Québécois, au retour du Printemps.

Nous avons eu la visite de quelques nouveaux élus qui sont venus déjà choisir leur siège.

LIONEL, Ottawa, 13 juillet 1882.

ACTUALITES

La Gazette Officielle du Canada donne avec la liste des bateaux à vapeur de toute la Puissance le nombre de passagers que chacun de ses vapeurs a le droit de recevoir.

Voici la liste des bateaux pour la division de Trois-Rivières.

Québec, 1,200; Montréal, 1,200 Canada, 1,200; Trois-Rivières, 1,200 Berthier, 900; Chambly, 800; Terrebonne, 700; Fire Fly, 300; Sorel, 350; Rivière-du-Loup, 300; Maskinongé, 100; L'Assomption, 100; Cultivateur, 900; John Young, 300; Abenakis, 100; Nepigon, 500; John Pratt 75; Metéor, 300; Bourgeois, 200; Laval, 100; Mouche à feu, 100; Boucherville, 250; Bride of the Valley, 175; Newport, 20; Lady of the Lake, 700; Mountain Maid, 200.

Un extra de la Gazette Officielle d'Ottawa, daté de mardi, contient la nomination de l'honorable juge-en-chef Sprague comme administrateur de la province d'Ontario en l'absence du lieutenant-gouverneur Robinson, et la nomination de l'honorable M. McLelan comme ministre de la marine en remplacement de l'honorable J. C. Pope, démissionnaire pour cause de santé.

M. N. Aubin, inspecteur de gaz et de gazomètres, vient de partir pour une grande tournée d'inspection, aux termes de la loi qui prescrit telle inspection, au moins tous les cinq ans. Il doit commencer par les provinces maritimes, et se rendre de là jusqu'à la Colombie Anglaise.

Une dépêche d'Ottawa dit que le Col. Panet, député ministre de la milice, est sérieusement malade d'une inflammation de poumons.

Le Manitoba du 6 juillet apprécie comme suit le résultat des élections dans la province des prairies :

D'après les renseignements obtenus, il paraîtrait que Manitoba serait représenté par trois conservateurs et deux libéraux dans le prochain Parlement. Les conservateurs sont l'honorable Joseph Royal, le capitaine Thomas Scott et le Dr. J. C. Schultz, et les libéraux, MM. Sutherland et Watson. La lutte ne s'est pas faite sur la politique générale du gouvernement, sinon les conservateurs l'auraient certainement emporté sur leurs adversaires; mais on a soulevé une question d'un intérêt purement local. On a prétendu que le désaveu de la charte du chemin de fer du Sud Est était un attentat aux droits de notre province et préjudiciable à ses intérêts. Les candidats gris se sont posés en champions les intérêts de Manitoba et ont chanté sur tous les tons que nous étions maltraités par le gouvernement du jour, qui, d'après eux, fait le vent et la tempête. C'est ainsi trompés que les électeurs ont donné leur appui à des hommes qui loin d'obtenir des faveurs pour notre province, pourront à peine défendre ses droits. MM. Shuterland et Watson sont deux parfaites nullités en politique, tant pis pour ceux qui les ont élus, et surtout tant pis pour la province qu'ils sont appelés à représenter.

Le Dr Schultz a été défait aussi; ce qui porte à trois le nombre des députés gris de Manitoba. Le parti libéral a cette consolation de se savoir en majorité dans les deux provinces de Manitoba et de l'île du Prince Edouard, s'il est en minorité partout ailleurs. Grand bien lui fasse.

La nomination de l'hon. L. O. Lo-ranger, comme juge du district de Montréal, sera publiée dans la Gazette Officielle de samedi prochain.

L'hon. M. Vail occupera le siège de l'hon. M. Huntington à côté de l'hon. M. Laurier, L'hon. M. Mills prendra le siège de Sir Richard à gauche de l'hon.

M. Blake, et M. Charlton celui de Sir Albert à côté de l'hon. M. Mackenzie.

Les trois députés libéraux de Manitoba ont retenu leurs sièges à la cinquième rangée de l'opposition. Il y a 82 nouveaux députés.

Sir Hector visitera Manitoba l'automne prochain.

Plusieurs députés ont déjà télégraphié à Ottawa pour retenir leurs sièges.

Son Excellence le gouverneur-général et Son Altesse Royale la princesse Louise sont attendus à Québec, cette semaine. On pense que quelques vaisseaux de la flotte anglaise arriveront vers le même temps.

Presque tous les journaux louent chaleureusement la nomination de M. Davis comme surintendant du chemin de fer du Nord, section-Est et son maintien dans le poste d'ingénieur mécanicien de cette section. Le choix de M. Blumhart, comme secrétaire et pourvoyeur général, est également approuvé.

Définitivement, c'est M. O'Brien, ministériel, qui est élu par quatre voix à Muskoka.

Le bruit court que M. McCarthy entrerait dans le cabinet fédéral.

Le syndicat du Pacifique se propose d'ériger à Montréal une gare monumentale; elle coûterait un million de dollars. Ce projet serait mis à exécution si la municipalité cède au syndicat le marché Bonsecours; la gare s'étendrait depuis l'emplacement des vieilles casernes jusqu'à la place Jacques-Cartier.

Notes Locales.

M. le Dr. W. French, de St. Hyacinthe, était en cette ville, samedi dernier, et l'hôte de M. Bruno Duval.

L'hon. Dr. Ross est arrivé en cette ville, hier soir, par le train de sept heures.

L'hon. M. Caron est passé en cette ville, hier soir, en route pour Ottawa.

Sir Hector Langevin, qui devait monter à Ottawa hier, ne passera en cette ville que par le train de ce soir.

Une jeune fille a perdu connaissance hier, pendant la Grand'Messe, trop fatiguée par la chaleur.

Vers la même heure, une foule était rassemblée auprès d'un enfant de 7 à 8 ans, du nom de Rockaby, nous assure-t-on, qui venait de tomber en syncope dans la rue Notre-Dame, près de la pharmacie de MM. Haerner & Williams.

On s'est empressé de lui porter secours et de le transporter chez ses parents.

Nous avons appris avec plaisir le succès que vient de remporter notre jeune ami, M. Ls. N. Belcourt, aux examens du barreau.

M. Belcourt n'a pris personne par surprise, et s'il est reçu avocat avec grande distinction, après un examen qui lui fait honneur, toutes les personnes qui le connaissent s'accorderont à dire que son succès n'est que mérité, et le fruit du talent servi par de bonnes et fortes études.

M. Belcourt a étudié à Montréal. Nous ignorons encore où il a l'intention de se fixer pour exercer sa profession.

Dans tous les cas, nous lui présentons nos félicitations pour le passé et lui souhaitons succès dans l'avenir.

Nous accusons réception de l'Album Musical pour le mois de juin.

En voici le sommaire :

Table with 2 columns: Musical Item, Composer/Artist. Rows include Cor d'alto, Allegretto (orgue), Hymne National, Le bonheur et l'amour, Weloumes (Po'ka), Ludovic LITTÉRATURE, La compagnie Grau, Du mouvement musical en Canada, La musique à Montréal en Mai.

Nous accusons réception de l'annuaire du Séminaire de Nicolet pour l'année académique 1881-82, qui contient la liste des professeurs, des gradués jusqu'à cette année et la liste des prix.

Nous avons annoncé l'autre jour que deux prisonniers s'étaient échappés de la prison de Québec. La presse québécoise — partie anglaise — a fait de longs commentaires sur l'ineptie des gardiens qui sont tous canadiens-français. Cela se comprend.

Depuis lors, les détectives sont par monts et par vaux, demandant à tous les échos du vallon quelle est la direction prise par les évadés. Il paraît que ceux-ci ont élu domicile, pour le quart d'heure, dans une cabane à sucre à Ste Geneviève de Batiscan, et ne sortent du bois que quand la faim les y contraint.

Dimanche dernier, talonnés par une faim dévorante, nos deux quidams sont sortis de leur tanière et sont entrés dans une maison de la paroisse de Batiscan pendant la grand'messe, où il n'y avait pour gardienne qu'une servante. Celle-ci, sous menaces de mort, a été tenue en respect par un des évadés, tandis que le second faisait main basse sur toutes les provisions qu'il pouvait trouver.

Après ce bel exploit, nos deux individus ont repris le chemin de leur logis où ils festoient tout probablement à l'heure où nous écrivons.

Les personnes aux idées avancées savent reconnaître en bien peu de temps ce qui peut leur être avantageux pour leurs richesses, leur santé et leur bonheur; ces personnes ne manquent jamais d'apprécier à sa juste valeur l'Huile St. Jacob, lorsqu'ils en font usage pour les cas de rhumatismes. Wm H. Warcing, Esq., Assistant surintendant Général de la Troisième Division du Département du Bureau de Poste, New-York, écrit ce qui suit au sujet de l'Huile St. Jacob: "Tous les employés de ce bureau, surintendants comme commis, qui ont fait usage de cette Huile, en font les plus grands éloges. Ils affirment que c'est un remède vraiment souverain pour les coupures, les brûlures, les blessures, la raideur des jointures et des muscles, et qu'elle est sans pareil pour les rhumatismes. L'hon. T. L. James, Maître Général des Postes des Etats-Unis, soutient la même chose.

Parmi les aspirants à la profession d'avocat qui ont subi avec succès leur examen, nous signalerons notre jeune ami, M. Achille Carrier, qui a étudié dans un des principaux bureaux de Québec, la société Andrews, Caron & Andrews.

M. Carrier est un jeune homme de grands talents qui a fait avec succès ses études légales à l'Université-Laval et qui en est sorti bachelier en droit.

M. Carrier va se fixer, croyons-nous, à Québec, où nous lui souhaitons une belle clientèle.

Parmi les candidats à l'étude du droit qui se sont le plus distingués aux derniers examens, nous nous faisons un devoir de mentionner le nom de M. S. A. Germain, fils de M. A. Germain, avocat, de Sorel, qui a subi ses examens avec grande distinction. Félicitations à notre jeune ami.

Telegraphie Generale.

EGYPTE.

Alexandrie 16—Au matin on a vu le pavillon parlementaire flotter sur le palais de Ras-el-Tin. L'Helicon portant aussi le drapeau blanc de l'Invincible, le Monarch et le Penelope sont entrés dans le port. Le reste de l'escadre se tient en dehors. Le feu a pris une grande intensité durant la nuit. Le vaisseau turc est au large de Ramleh. La mer est très-grosse. Alexandrie, 16—6 hrs. p. m.

On dit que le Khédive est au palais Ramleh, qui est entouré par les troupes égyptiennes. Ces troupes vont l'empêcher de quitter la ville.

La canonnière Bittern croise au large du palais Ramleh. L'incendie exerce toujours ses ravages et le feu se propage du côté du port.

Aujourd'hui l'amiral Seymour a débarqué cent cinquante marins et quatre cent cinquante soldats de l'infanterie de marine.

On croit que des mines ont été pratiquées sous la ville et sous les forts.

Les troupes égyptiennes qui sont parties pour Rosette ne peuvent qu'avoir en vue la destruction du canal de Suez, qui se trouve non loin de là.

On craint que les massacres dont Alexandria a été le théâtre ne se renouvellent au Caire.

On dit que les membres du parti national n'essayeront pas de détruire le canal de Suez, mais qu'ils laisseront cette tâche aux Bedouins, tandis qu'eux briseront les digues du Nil pour inonder le pays.

Londres, 16—Le correspondant du Standard à bord de l'Invincible, télégraphie que de bonne heure, hier matin, on a vu plusieurs personnes sur le rivage et, à l'aide d'une lunette on a constaté que c'étaient des Européens. Des embarcations, montées par des marins armés jusqu'aux dents se dirigèrent aussitôt vers le rivage où les attendaient une centaine d'Européens, dont plusieurs étaient blessés.

Ils s'étaient réfugiés dans les bureaux de la banque anglo-égyptienne où ils avaient réussi à soute-nir pendant la nuit un véritable siège contre les indigènes. A l'aurore leurs assaillants se retirèrent et ils purent gagner le rivage.

Avant de quitter la ville avec ses troupes, Arabi pacha a fait ouvrir les portes des prisons, et les forçats se sont joints aux Bedouins et aux gens de la plus basse condition pour piller la ville et massacrer les chrétiens.

Le correspondant du News à Constantinople mande que les ministres sont d'avis qu'on devrait envoyer des troupes et des cuirassés en Egypte immédiatement.

Le sultan a pris leur avis en sérieuse considération.

Londres, 16—On télégraphie d'Alexandrie: Ceux qui ont échappé au massacre disent que des quartiers de la ville qu'ils défendaient ils entendaient des cris et la détonation d'armes à feu.

Un grand nombre de fugitifs ont été massacrés sous leurs yeux. Tous les édifices publics ont été détruits et rien n'a échappé à la rage des fanatiques.

Il est évident qu'un grand nombre de ces derniers sont encore dans la ville parce que le feu s'est déclaré à plusieurs nouveaux endroits.

Un autre correspondant télégraphie que Arabi pacha est rendu à Kefredewar, à une journée de marche d'Alexandrie, où il est retranché.

Londres, 16—On mande de Constantinople que Saïd-Pacha, le président du conseil des ministres, a demandé de nouveau que l'on cessât de bombarder Alexandria. L'Angleterre, paraît-il, ne peut faire droit à cette demande parce que Saïd Pacha ne peut garantir qu'Arabi pacha acceptera les propositions de l'amiral Seymour.

La majorité des ministres désirent que les puissances européennes règlent la question égyptienne.

Lord Granville a répondu aux représentations de l'ambassadeur turc à Londres, que l'Angleterre, en bombardant Alexandria, agissait au nom des puissances européennes.

Une dépêche d'Alexandrie datée de minuit mande que les casernes et les moulins à vent, situés près du fort Mex sont complètement détruits.

Une partie du palais de Ras-el-Tin, qu'habitait dernièrement Derwish Pacha, a été réduite en cendres. Le phare est encore debout, mais on voit qu'il a été considérablement endommagé.

La canonnière anglaise "Bittern", après avoir reçu le lieutenant Lambton à son bord, s'est rendue au port afin de savoir pourquoi on avait arboré le drapeau blanc.

On lui a répondu que Touba Pacha, commandant militaire à Alexandria, voulait communiquer avec l'amiral Seymour.

Le lieutenant Lambton a déclaré que, comme condition préliminaire avant de procéder aux négociations, il fallait que les forts qui dominent l'entrée du port se rendissent.

Touba Pacha a refusé d'accepter ces conditions et le lieutenant Lambton est revenu pour faire part de sa réponse à l'amiral Seymour.

Un peu plus tard les égyptiens ont arboré le drapeau blanc et l'Helicon est allé pour savoir ce qu'ils demandent.

Alexandrie 16— Lord Seymour considérant que la position prise par le navire télégraphe Chiltern est dangereuse a ordonné à un vaisseau cuir assé de croiser tout autour afin de le protéger en cas d'attaque.

NOUVELLES DU PORT.

ARRIVAGES:

Juillet, 14.—Barge Trois-Rivières, 20, Capt. Dosithe Morin, de Nicolet, bois de chauffage.

Barge St. Hilaire, 146, Capt. Audet, de Montréal, sous lest.

Barge R. G. Fairbanks, 106, Capt. Coderre, de Sorel, sous-lest, consignée à Geo. Baptist, fils & Cie.

Barge Alex. S. Spear, 125, Capt. Maheu, Idem.

15.—Barge New-Liverpool, 137, Capt. Alfred Morin, de Montréal, Idem.

Steamship Cynthia, 1409, Capt. Eaton, de Montréal, consigné à Ross Ritchie & Cie.

Steamship Wearmouth, 1103, Capt. Evans, de Montréal, sous lest consignée à Jos. Raynar, Ecr.

DÉPARTS.

Juillet, 14.—Brigantin, Onward, 243, Capt. Emond, pour Oporto, (Portugal) bois de sciage, expédié par Ross Ritchie & Cie.

Barge Diligence, 36, capt. Durand pour Champlain, cargaison générale expédiée par J. A. Gagnon & Cie.

16.—Barge Three Rivers, 74, capt. Carpentier, pour Burlington, bois de sciage expédié par Ross Ritchie & Cie.

Barge R. G. Fairbanks, 106, capt. Coderre, pour Burlington, bois de sciage expédié par Geo. Baptist fils & Cie.

Barge Alex. S. Spear, 125, Capt. Maheu, Idem. Steamship Cynthia, 1409, Capt. Eaton, pour Glasgow, madiers, expédiés par Ross Ritchie & Cie.

Naissance.

Le 17 du courant, la Dame de M. Ed. Aubé, de La Concorde, un fils.

L'HUILE ST JACOB



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciatique, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Epuiscance, l'Inflammation du Gouster, Entorses et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes. Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Secours. A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

GRAND BAZAR A ST. JUSTIN Du 16 au 23 JUILLET

SOUS LE PATRONAGE DES DAMES DE ST. JUSTIN, AU PROFIT DE L'EGLISE. Ouverture des Salles, chaque soir, à 7 hrs. précises. Réduction de moitié prix du passage sur les trains du chemin de fer du Nord, pour Trois-Rivières et les stations intermédiaires. Mardi et Jeudi, des voitures attendront à l'arrivée des trains, à Maskinongé, tous les visiteurs qui viendront encourager le bazar. 14 juil et 1882.

TYPOGRAPHE DEMANDE

Un bon typographe trouverait, de suite, de l'emploi et de bons gages en s'adressant au propriétaire de l'Observateur, publié à Ste. Anne de la Pérade, 14 juillet 1882.

GRAND PELERINAGE DE LA VILLE

ET DU District des Trois-Rivières, Ste. Anne de Beaupre POUR LE 1ER D'AOUT PROCHAIN.

Organisé par les membres de la Société St. Vincent de Paul des Trois-Rivières, avec l'approbation de Sa Grandeur MGR LAFLÈCHE, à bord du splendide et spacieux vapeur "LE CANADA" de la Cie du Richelieu.

Le vapeur en descendant de St. J., arrêtera au port St. François, (Nicolet) pour y prendre les pèlerins des paroisses environnantes, qui désireront prendre part à ce pèlerinage. On laissera le quai à 3 heures de l'après-midi.

DÉPART DES TROIS-RIVIÈRES. Le "Canada" partira des Trois-Rivières à 7 hrs. du soir arrêtera à Batiscan, et arrivera à Québec dans la nuit.

Départ de Québec: le matin du 2 Août, à 6 hrs. pour se rendre à Ste. Anne.

RETOUR. Le pèlerinage laissera Ste. Anne sur le midi, et si le temps est favorable, passera par St. Michel de B. Hochelago pour visiter la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, et se rendra à Québec sur le soir.

Départ de Québec sur les 8 hrs. du soir. PRIX: Passage, aller et retour \$1.50. Repas, lits et cabines, extra.

Pour les cabines on devra s'adresser à M.P. L. Hubert, N. P., où le programme du bateau est déposé. Aucune cabine ne sera retenue à moins d'avoir été payée d'avance et billet de passage pris.

Il y aura table de rafraichissements et repas à prix réduits. Billes à vendre chez les divers membres de la société St-Vincent de Paul, et principalement chez MM. O. Carignan, O. Duval, Carufel et Ayoote, Chas. Gélinas, C. D. Hébert, etc.

Tous les citoyens sont invités à prendre part à ce pèlerinage, car en outre des grâces spirituelles, et tout en faisant une bonne œuvre en contribuant au soulagement des pauvres auxquels les profits sont destinés, ils auront l'avantage de faire le tour de l'Île d'Orléans et d'en considérer le magnifique panorama.

Le nombre des billets étant limité, on devra s'empreser de les prendre d'avance. DR. ALPHONSE DUBORD, Président

Trois-Rivières, 14 juillet 1882. T. BLOUIN & CIE MARCHANDS DE CUIR

—ET DE— Fournitures pour les Selliers et les Cordonniers EN GROS ET EN DETAIL. (Ancien magasin de feu M Michel Caron) TROIS-RIVIÈRES.

Les sousignés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils ont en main un assortiment complet de Cuir Rouge et Noir de première qualité, qu'ils offrent en vente en gros et en détail, à des prix qui défient toute compétition.

Aussi: BOTTES SAUVAGES, Rouges et Noires, Harnais de toutes descriptions. De même que LAINE de l'automne et du printemps, au plus bas prix du marché.

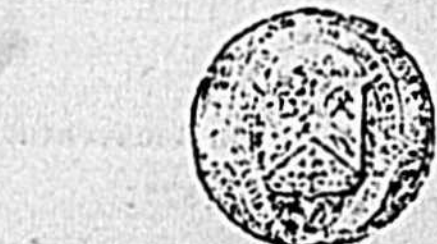
MM T Blouin & Cie achètent les Peaux vertes au plus haut prix du marché. Les articles manufacturés, ci-dessus décrits, sortent de la manufacture de MM. T. Blouin & Cie, située près des Ponts du St-Maurice.

Une visite est respectueusement sollicitée. T. BLOUIN & CIE, Trois-Rivières, 10 Juillet 1882—3 m.

Chambres à Louer.

Le sousigné a l'honneur d'annoncer qu'il peut disposer de quatre chambres spacieuses, deux au premier deux au second, qu'il louera à très-bonnes conditions. Les chambres d'en bas et le poste seraient convenables pour une épicerie.

S'adresser chez BÉNJAMIN BAUMIER, 101 Rue St. François-Xavier, Trois-Rivières, 12 Juillet 1882.—2 m.



AVIS PUBLIC. CORPORATION DE LA CITE DES TROIS-RIVIÈRES.

Département de l'Aqueduc.

Les Taxes de l'Eau seront dus et payables d'avance au Comptable de l'Aqueduc en son bureau durant le mois de Juillet 1882.

Tout preneur d'eau aura le privilège de payer soit pour trois mois ou pour six mois.

L'escompte de 5 0/0 sur le montant à être payé ne sera accordé qu'à ceux qui paieront pour six mois, et cela durant les premiers quinze jours de juillet 1882.

L'approvisionnement d'eau sera discontinué à tous ceux qui n'auront pas payé avant le 1er d'Août 1882.

L. T. DESAULNIERS, Compt. Aqued. des Trois-Rivières. HOTEL-DE-VILLE, 3 Trois-Rivières, 30 juin 1882.

NOUVEL ETABLISSEMENT

DION & LORD MARCHANDS-TAILLEURS No. 49 RUE DU PLATON

(Ancien poste de la Singer Manufacturing Co.) TROIS-RIVIÈRES.

Les sousignés ont le plaisir d'annoncer au public qu'ils viennent d'ouvrir leur magasin et que leur assortiment est maintenant au complet.

Ils ont pris un soin extrême de réunir dans le choix de leurs marchandises, les étoffes les plus élégantes et les plus nouvelles, sans négliger les autres spécialités.

Quant à la coupe des habits et à leur confection, elles sont faites sous la direction d'un ouvrier très expérimenté que les clients auront toujours à leur disposition pour se renseigner soit sur les étoffes, soit sur les formes d'habits des dernières modes de Londres, New-York et Paris.

Enfin, les sousignés croient pouvoir se flatter d'être en état de rencontrer tous les goûts des acheteurs quant à la qualité, aux prix et à la forme et d'avoir atteint le but qu'ils se sont proposés de fonder un établissement où dominent l'élégance et le bon goût, la bonne qualité des articles, la promptitude et l'attention dans l'exécution des commandes.

DION & LORD, Marchands-Tailleurs Trois-Rivières, 12 mai 1882.—1a.

J. L. L. GAILLOUX TAILLEUR

No. 9, Rue des Forges. TROIS-RIVIÈRES.

M. J. L. L. Gailloux vient de transporter son établissement de tailleur du No. 5 rue des Forges au No. 9 de la même rue. Tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, il espère obtenir sa part du patronage public dans l'avenir par l'attention que comme toujours, il apportera à bien servir ses pratiques. Trois-Rivières, 1er juin 1882.—3 m.

W. C. PENTLAND AGENT-GENERAL

d'Assurance contre le Feu No. 14 RUE DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES.

QUEEN'S INS. CO. Capital: dix millions de Dollars, (\$10,000,000.) ROYAL OF ENGLAND Capital dix millions de Dollars, (\$10,000,000.) BRITISH AMERICA ASS. CO. (Incorporée en 1833) Capital deux millions de Dollars (\$2,000,000.)

Assure contre le feu toutes sortes de propriétés, particulièrement les églises, maisons et dépendances des cultivateurs, à un prix très modéré. Trois-Rivières, 27 Juin 1882.

Hotel du Canada



17, RUE ST. GABRIEL, MONTREAL. RAPIN & PIUZE PROPRIETAIRES.

Le magnifique HOTEL DU CANADA, de Montréal, dont la popularité est si bien connue, vient de passer entre les mains de nouveaux propriétaires qui y ont fait de grandes améliorations dans le genre le plus moderne, ce qui le met sur le pied des principaux établissements de ce genre sur le continent américain.

Le public voyageur trouvera à l'HOTEL DU CANADA des chambres spacieuses, parfaitement aérées, meublées avec un luxe exquis, une table abondamment fournie et un service excellent. Les liqueurs sont choisies et les vins des meilleurs crus.

Des omnibus stationnent à l'arrivée de tous les chemins de fer et des bateaux à vapeur, et un employé de l'hôtel est chargé d'accompagner les voyageurs qui veulent bien visiter cet établissement.

Avec un tel confort, les propriétaires de l'HOTEL DU CANADA ont espéré une large part du patronage public.

RAPIN & PIUZE, PROPRIETAIRES. 22 Mai, 1882.—1a.

CHEMIN DE FER DU NORD.

A PARTIR DE JEUDI, 1er JUIN, 1882. Les trains circuleront comme suit:

Table with columns: (Mixte), (Malle), (Exprès), (Soleil). Rows: Départ d'Hochelago pour Québec, Arrivée à Québec, Départ de Québec pour Hochelago, Arrivée à Hochelago, Départ d'Hochelago pour Joliette, Arrivée à Joliette, Départ de Joliette pour Hochelago, Arrivée à Hochelago.

Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.

Les trains du dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M.

Les trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la Station du Mile-End des minutes plus tard qu'à Hochelago.

En connection avec le Chemin de Fer du Pacifique Canadien pour Ottawa.

Bureau General, 13 Places d'Armes. BUREAUX DES BILLETS: 13 Places d'Armes, 202 Rue St. Jacques, MONTREAL. VIS-A-VIS L'HOTEL ST. LOUIS, QUEBEC. CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN, OTTAWA. L. A. SENECAI, Surintendant Général. Trois-Rivières, 1 Juin 1882.

NAVIGATION DE LA TRENT.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

L'ADJUDICATION des travaux pour les canaux de Fenelon Falls, Buckhorn, et Burleigh, qui devait avoir lieu le cinquième jour de juillet prochain, est inévitablement remise aux dates suivantes.

Les soumissions seront reçues jusqu'à mercredi, le deuxième jour d'août prochain. Les plans, devis, etc., seront prêts à être examinés (aux endroits déjà mentionnés) samedi le quinzième jour de juillet prochain.

Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire. Dept. des chemins de fer et canaux. Ottawa, 20 juin 1882

PHI. GRAVEL

Courtier de Douane TROIS RIVIERES.

M. GRAVEL a l'honneur d'informer ses amis nombreux et le public généralement qu'il est prêt à s'occuper de toutes les consignations des Etats-Unis qu'on voudra bien lui confier.

PHI. GRAVEL, Trois-Rivières 14 déc. 1881.

DISSOLUTION DE SOCIETE.

La société ci-devant existant entre les soussignés, comme avocats, procureurs et solliciteurs, sous la raison sociale de Clair et Honan, a été dissoute de consentement mutuel, le premier avril courant.

I. L. CLAIR, M. HONAN, Trois-Rivières, 24 avril 1882.



THE CORPORATION OF THE CITY OF THREE RIVERS.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the valuation roll of 1882 is now complete and deposited in the office of the undersigned, at the City Hall of Three Rivers for the space of one month from the date of the present notice.

J. G. A. FRIGON, Secretary-Treasurer.

CITY-HALL, Three Rivers, 13th June 1882.

EPICERIES

Au splendide Magasin de

THOS. BOURNIVAL

Marchand de Gros et de Détail.

RUE DES FORGES NO. 46

A toujours en mains un assortiment complet et varié d'épiceries,

VINS, LIQUEURS,

de premier choix, à des prix qui défient toute compétition.

Tout en remerciant le public de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, le soussigné sollicite de nouveau son patronage.

THOS. BOURNIVAL, Marchand-Epicier.

Trois-Rivières, 30 janvier, 1882.

PHILIPPE LEFEBVRE

BARBIER-COIFFEUR

(Successeur de M. Chs. Dion.)

NO. 42 RUE DU FLEUVE TROIS-RIVIERES.

Atelier de première classe; ouvriers expérimentés et service de nature à donner pleine satisfaction au public.

On tient aussi un débit de Cigares, et de Parfumeries de toutes sortes.

Trois-Rivières, 1er Avril 1882.—1a.

À LOUER.

La maison No. 6 Rue St. Antoine,

S'adresser au Bureau du Constitutionnel.

Une lecture aux Jeunes Gens sur la perte de la

VIRILITE

Nous avons récemment publié une édition de Dr. Culverwell's Celebrated Essay.

Essai Célèbre du Dr. Culverwell, sur la fonction radicale et permanente (sans médicament) de la débilité nerveuse, de l'impotence mentale et physique résultant d'elle.

Prix: sous enveloppe cachetée, seulement 6 cents ou deux exemplaires de poste.

Le célèbre auteur de cet admirable Essai démontre clairement, depuis trente ans de pratique heureuse, que des cas alarmants peuvent être radicalement guéris sans l'usage des remèdes de remèdes internes ou l'application de cataplasmes, offrant un moyen de guérison à la fois simple, certain et efficace, par lequel tout patient n'importe sa condition, peut se guérir lui-même radicalement à bon marché.

Les personnes qui voudraient prendre communication de cet ouvrage, peuvent s'adresser au Bureau du Constitutionnel.

Adresses: The Culverwell Medical Co., 41 Ann. St., New-York.

Bois de chauffage, en détail

No. 28 RUE ST. PIERRE.

L'EDITION ROYALE

CHANSONS DE LA FRANCE

(paroles françaises et anglaises)

ACCOMPAGNEMENT DE PIANOS,

Rollé très-bien en drap bien et or—Prix \$1.50

ou en brochure—Prix \$1.00.

SOMMAIRE.

Oh voulez-vous aller—L'ange gardien—Quand tu chantes—La première feuille—L'étranger—Cantique de Noël—Sérénade—Chanson de Fortunio—O Richard! O, mon roi!—La valse des adieux—Le pont des soupire—Bonne nuit ma patrie—La Malène—Le lac—Adieu, belle France—Les hirondelles—Une fleur pour réponse—Le Toréador—Le soleil de ma Bretagne—Ta voix—La fauvette du canton—Non, monseigneur—Oui, monseigneur—Si vous me regrettez—Les cheveux blonds—Si loin!—Le départ du marinier—Mon Ame à Dieu, mon cœur à toi—Espère David chantant devant Saul—Bonne nuit—La réponse du bon Dieu—Ave Maria—Le carillon du verre—L'Avril est là—Brunette—Le petit mousse noir—La bénédiction d'un père—La bouquetière des fiancés—Huit ans—Les fleurs animées—Quand de la nuit—Veux-tu mon nom—La jardinière du roi—Laissez-moi l'aimer—Je suis Lazzarone—Modèle—Mourir pour la patrie—La Parisienne—Le chant du départ—Toujours seul!—Le masque de fer—La fête du ciel—L'œuvre fleur—Sous l'arc-en-ciel—Sous l'ormeau—La Marcellaise—La Zingara—Partant pour la Syrie—Pierre l'hermite.

R. MORGAN, 28, rue la Fabrique Québec

Agent de Gros pour l'Édition, Trois-Rivières 7 mars, 1880

A tous ceux que ceci peut intéresser

Ceci est pour certifier que j'ai examiné la Bando Impériale du Prof. S. Y. Egan et je crois qu'elle opérera tout ce que l'inventeur en dit.

1. Qu'elle maintiendra sa position selon le mouvement du corps.

2. Qu'elle empêchera la rupture de descende.

3. Qu'elle peut-être portée sans inconvénient le jour ou la nuit.

4. Qu'elle a été ajustée sur une rupture des plus graves et elle a donné entière satisfaction et je crois que c'est une des meilleures Bandes que nient encore des offres au public.

E. FERNON, M. D. M. C. C., 14 Juin 1878 x 4

Le prof. J. Y. Egan et sa Bande IMPERIALE.

Le Prof. Egan a fait une étude spéciale de la rupture, et ses talents distingués ont été couronnés de succès.

Sa longue et heureuse expérience a été la cause d'un grand nombre de guérisons chez les vieux et les jeunes. Il n'a jamais failli lors que le remède a été appliqué à temps.

A l'honneur de ce Monsieur nous sommes heureux d'attirer l'attention de nos lecteurs sur le certificat suivant, donné par un Monsieur de profession en faveur de la Bande Impériale du Prof. J. Y. Egan, qui donne pleine et entière satisfaction. Voyez l'annonce dans une autre colonne.

HAMILTON, 18 Juillet 1879. 14 juin, 1878 x 14 Août.

BENJ. F. GRAFTON, STORY B. LADD HALBERT E. PAINE.

Ci-devant Commissaires des Patentes

PATENTEE

PAINE, GRAFTON & LADD, Procureurs et Solliciteurs de Patentes Américaines et Étrangères.

412 CINQUIÈME RUE, WASHINGTON, D. C.

Pratique la loi pour les patentes dans toutes les branches dans le Bureau des Patentes, et les Cours Suprême et de Circuit des États-Unis. Pamphlet envoyé gratis au reçu d'une estampe pour en payer le port.

10-9-30.

5e ANNEE

L'ALBUM DES FAMILLES,

(Remplaçant le Foyer Domestique)

Revue Littéraire, Historique, Artistique et Biographique.

Cette Revue, spécialement destinée aux Familles, renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des Recits, voyages, Causeries, Littérature, etc., etc., et il paraît le 1er de chaque mois.

Cette Publication est particulièrement destinée à propager la bonne lecture au sein des familles catholiques, et elle est rédigée par les principales plumes canadiennes du pays, en vue d'éclairer et de plaire tout à la fois, par une série de travaux littéraires inédits et très variés.

UN MORCEAU DE MUSIQUE CHAQUE MOIS.

Le prix de l'abonnement est de \$2.00 par an, payable invariablement d'avance, ou en les trente jours qui suivent la demande un abonnement.

L'abonnement ne se fractionne pas: il commence avec l'année. Sur demande, on expédie des derniers livraisons de l'Album des Familles, pour échantillon.

Dans les villes, on peut s'abonner chez les Agents spéciaux, ou par lettre adressée à Mr. l'Administrateur de l'Album des Familles, à Ottawa.

UN MOYEN DE FAIRE DE L'ARGENT.

L'Administration de l'Album des Familles accorde une commission de 10 p. cent aux personnes qui se chargent, dans les campagnes, de lui obtenir de nouveaux abonnés. Dans ce cas, ces personnes n'auront à nous adresser que \$1.80 pour chaque abonné ainsi obtenu, par lettre enregistrée, avec les noms et adresses des dits abonnés, auxquels nous adresserons immédiatement l'Album des Familles, chaque mois. Ottawa, Janvier 1880.

ADRESSES D'AFFAIRES

J. M. DESILETS AVOCAT, (Ci-devant Magistrat de District) TROIS-RIVIERES. Bureau: Rue St. Joseph, No 28; Résidence: Rue Notre-Dame (Est) No 95 CONSULTATIONS: Au bureau, de 9 heures A. M., à 5 heures P. M. A. Domicile, de 7 à 9 hrs. P. M., 6 Septembre, 1878

NARCISSÉ GRENIER, AVOCAT No. 31 Rue des Champs. En face du Palais de Justice TROIS-RIVIERES.

HEURES DE BUREAU.—De 9 heures A. M., à 5 heures P. M., 2 février 1880.

JOSEPH EDOUARD GENEST, AVOCAT. ARTHUR T. GENEST ARPEUTEUR, Bureau: No. 19 Rue des Champs Trois-Rivières, 30 janvier 1879

A. L. DESAULNIERS, AVOCAT, Bureau et résidence, rue Hort. Trois-Rivières, 1er Mai 1877.

H. G. MALHIOT, AVOCAT, Bureau: rue Bonaventure. Trois-Rivières, 1er Mai 1877.

R. S. COOKE, AVOCAT. Bureau: Rue St Joseph Trois-Rivières, 1er Mai 1880.

GERVAIS & GERIN, AVOCATS, Bureau: rue St. Joseph, maison de M. Du-moulin, ancien bureau de la banque du Haut-Canada Trois-Rivières, 1er Mai 1877.

P. A. BOUDREAU, AVOCAT, Bureau et résidence, rue Bonaventure, près de l'Eglise paroissiale.

BRUNELLE & DUGRE AVOCATS, Bureau: No. 19 Rue du Piaton Trois-Rivières 25 Juillet 1879

TURCOTTE & PAQUIN AVOCATS, Bureau: Rue des Champs, en face du Palais de Justice. MM. Turcotte & Paquin suivront régulièrement le Circuit de la Rivière-du-Loup. Trois-Rivières, 1er mai 1877.

CLAIR & HONAN, AVOCATS, Bureau: Rue des Champs Trois-Rivières, 1er Mai 1880

J. F. V. BUREAU, AVOCAT, Bureau: rue des champs, en face du Palais de Justice. Trois-Rivières, 1er mai 1877

S. DELOTTINVILLE, AVOCAT Bureau: Rue Bonaventure No. 8. Trois-Rivières, 1er mai 1877.

P. N. MARTEL, AVOCAT Bureau et résidence, rue Bonaventure. Trois-Rivières, 1er mai, 1877.

ALEXIS L. DESAULNIERS AVOCAT, Rivière-du-Loup, 1er mai 1877.

DR. GERVAIS, Bureau: rue des Champs, vis-à-vis la rue Royale. Trois-Rivières, 1er mai 1877.

DR. H. THERIEN, Bureau Rue St. Pierre No. 38, Maison de pension de M. Dénéchaud. Trois-Rivières, 1er mai 1877.

HECTOR TREPANIER, NOTAIRE, Bureau: No 10 Rue Crisig, Trois-Rivières, 16 Février 1881.

GEORGE E. HART, (NOTAIRE.) Bureau: rue du Piaton Trois-Rivières, 1er ma

ADRESSES D'AFFAIRES

G. B. HOULISTON & CIE. COURTIERS, Bureau: Rue du Piaton Trois-Rivières, 1er mai 1877

GODFROY LASSALLE, Inspecteur des Licences, Bureau: No. 28 Rue St. Joseph. Trois-Rivières, 1er mai 1882.

GEORGE BALZER, Importateur et Commissionnaire, coin des rues Notre-Dame et Alexandre No. 132

A VENDRE.

25 lots de terre appartenant à M. Olivier Dostaler de la paroisse de St-Maurice, Comté de Champlain.

CONDITIONS FACILES.

1° Trois magnifiques terres situées dans la paroisse de St. Maurice, comté de Champlain, contenant chacune trois arpents sur 20 arpents, avec maisons, granges et autres dépendances dessus.

2° Six terres situées dans la paroisse de St. Narcisse, comté de Champlain, contenant chacune deux arpents sur vingt-cinq arpents, avec maisons granges et autres dépendances dessus.

3° Dix lots de terre, situés en la paroisse de St. Narcisse, comté de Champlain, contenant chacune deux arpents sur vingt-cinq arpents, en bois de bout. Ces lots sont situés à vingt-cinq arpents de la ligne des Piles.

4° Cinq terres situées en la paroisse de Mont Carmel, comté de Champlain, contenant chacune, trois arpents sur vingt-cinq arpents, avec maisons, granges et autres dépendances dessus.

5° Une terre située en la paroisse des Trois-Rivières, fief Ste Marguerite, contenant quatre vingt arpents en superficie avec maison, granges et autres dépendances dessus. Cette terre a soixante arpents en culture et vingt arpents en bois debout, appartenant ci-devant à M. Joseph Dostaler.

Pour autres informations, s'adresser à MM. E. M. Hart et fils à Trois Rivières, ou à M. Olivier Dostaler, à St. Maurice.

M. Dostaler offre aussi en vente 200 tonnes de foin.



Bureau de Poste DE TROIS-RIVIERES

8 Décembre 1881.

Table with columns: MALLES, ARRIVÉE, PARTURE. Lists arrival and departure times for various routes including Chemin du Nord, Chemin du Sud, and Terre.

Les lettres enregistrées doivent être mallees 15 minutes avant le départ de chaque malle.

C. K. OGDEN, Maître de Poste

Trois-Rivières 8 Décembre 1881.

IMPRIMERIE

—DU—

CONSTITUTIONNEL

NO. 10 RUE CRAIG NO 10

On exécutera à cet établissement, avec la plus grande ponctualité, les ouvrages de ville en différentes couleurs et dans le style le plus élégant tels que :

- TABLES DE COMPTES, MEMORANDUMS, CARTES D'AFFAIRES, ET DE VISITE, BILLETTS PROMISSOIRES, ENVELOPPES, CATALOGUES, LISTES DE PRIX, PROGRAMMES, CIRCULAIRES, AFFICHES, PARD LETTRES FUNERAIRES, &c., &c.

—0—0—0—

Pour Avocats :

- BLANCS DE SOMMATION, DEMANDE DE PLAIDOYER, FIAT, COMPARUTION, DECLARATION SUR BILLETTS, DECLARATION SUR COMPTE, DECLARATION ACTE HYPOTHEQUE, SUBPOENA, AFFIDAVIT, INSCRIPTION, INVENTAIRE DE PRODUCTION.

Pour Notaires :

- BLANCS DE BILLETTS, QUITTANCE, PROCURATION, TRANSPORT, CONTRAT DE VENTE, CONTRATS DE MARIAGE, PROTET, D'OBLIGATION, BAUX A LOYER, SAISIE-ARRET APRES JUGEMENT, BREF DE SAISIE-GAGERIE, PROCES-VERBAUX DE SAISIE, OPPOSITION CONTRE VENTE DE MEUBLES, MEMOIRE DE FRAIS, ETC.

Pour Huissiers :

- BLANCS DE PROCES VERBAUX DE SAISIE, BLANCS D'AVIS ETC, ETC

Les ordres envoyés par écrit recevront toute attention et seront exécutés sans délai.